



GHM : pour les usagers et syndicats, « c'est toujours Bernard Bensaid qui tire les ficelles »

Manuel Pavard

🕒 21 février 2023



DÉCRYPTAGE – Un peu plus d'un mois après la mise en examen, le 11 janvier 2023, du président du groupe Avec Bernard Bensaid pour « prise illégale d'intérêts » et « détournement de fonds publics », le collectif des usagers et le syndicat Force ouvrière (FO) ont fait le point, lundi 20 février, sur la situation du Groupe hospitalier mutualiste (GHM) de Grenoble. Selon eux, « rien ne change », que ce soit au niveau de la nouvelle direction, « aux ordres » de Bernard Bensaid, ou pour les prélèvements du groupe Avec, accusé d'avoir ponctionné au GHM plus de 12 millions d'euros en deux ans. Ils demandent donc toujours la nomination d'un administrateur provisoire.

« Pour le GHM, ce qui s'est passé ne change rien. » Catégorique, Hervé Derriennic, secrétaire de l'Union de quartier Berriat Saint-Bruno Europole, résume un sentiment largement partagé par les usagers et salariés de la clinique mutualiste. Le collectif des usagers « [Touche pas à ma Mut¹](#) » et le syndicat FO ont organisé une conférence de presse, lundi 20 février, pour évoquer la situation du GHM, après [la mise en examen le 11 janvier de Bernard Bensaid](#), président du [groupe Avec](#) (ex-Doctegestio), pour « prise illégale d'intérêts » et « détournement de fonds publics ».



Thierry Carron, délégué syndical FO, Bruno de Lescure, président de l'union de quartier Berriat Saint-Bruno Europole, Joëlle Estivals, membre du collectif des usagers, et Hervé Derriennic, secrétaire de l'union de quartier, ont dressé un état des lieux de la situation du GHM, lundi 20

février 2023. © Manuel Pavard – Place Grénet

Certes, cette mise en examen, assortie d'un contrôle judiciaire qui lui interdit de gérer le GHM ainsi que trois autres cliniques ayant un statut d'Espic (Établissement de santé privé d'intérêt collectif)², a constitué « *un coup de tonnerre* », reconnaissent le collectif et FO. Mais dans les faits, « *Bernard Bensaid a les mains libres pour organiser son remplacement à la tête du GHM* », dénonce Hervé Derriennic.

Paul de Rosen, un « homme de paille » de Bernard Bensaid à la tête du GHM

Hervé Derriennic fait ici référence à [la nomination, le 7 février 2023, de Paul de Rosen à la présidence](#) du conseil d'administration du GHM. Un nouveau président qualifié « *d'homme de paille* » au service de son prédécesseur. Joëlle Estivals, ancienne sage-femme et membre du collectif des usagers, égrène ainsi la liste des membres des conseils d'administration de la « *mutuelle écran* » Doctocare et de l'UMG-GHM ayant élu successivement Paul de Rosen délégué à l'UMG-GHM, le 6 février, puis président, le lendemain.

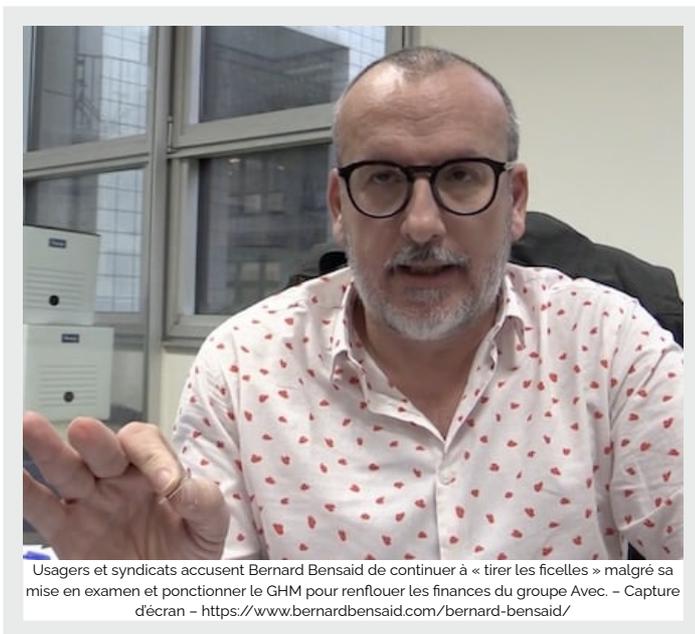


On y retrouve les mêmes noms : des dirigeants du groupe Avec ainsi que la fille, le fils et la femme de Bernard Bensaid. Soit, selon le collectif, un aréopage de fidèles « *aux ordres* » du PDG de la société. Lequel est en outre [président de Doctocare](#), gestionnaire, avec les Mutuelles de France du Var (deux mutuelles du groupe Avec), du GHM depuis octobre 2020.

« Depuis l'arrivée de Bernard Bensaid, l'argent ponctionné [...] augmente »

« *Derrière toutes ces manœuvres, c'est toujours Bernard Bensaid qui tire les ficelles* », affirme Joëlle Estivals, qui fustige par ailleurs l'expérience de Paul de Rosen. Un « *consultant auprès de start-up* » qui n'a « *aucune connaissance du secteur de la santé* », selon elle.

Et pour parfaire le tableau, abonde Bruno de Lescure, président de l'Union de quartier Berriat Saint-Bruno Europol, le nouveau président « *a dit qu'il ne viendrait qu'occasionnellement à l'UMG-GHM, au moment des conseils d'administration, et qu'il se considérait comme l'assistant du directeur général Pascal Bonafini* ».



Or, **Pascal Bonafini**, entré en fonction le 6 février 2023, a été « nommé par Bernard Bensaid avant sa mise en examen », rappelle Bruno de Lescure, qui le décrit comme le « bras armé » de l'homme d'affaires. « La gestion va être assurée par le directeur général, pas par le président », poursuit-il. « Dans une situation de crise, on nomme quelqu'un soi-disant neutre, qui dit explicitement qu'il ne viendra pas à Grenoble et qu'il fera un tandem avec le directeur dont il sera l'assistant. »



« L'UMG-GHM a obtenu en trois ans, grâce à la garantie de financement "Covid", 21,5 millions d'euros [pour les années 2020, 2021 et 2022 cumulées]. Et, parallèlement, le groupe Avec nous a ponctionné plus de 12 millions d'euros. »

Autre problème : ce *statu-quo* ne concerne pas que la direction, affirment les usagers et salariés. D'après eux, les prélèvements effectués par le groupe Avec sur le GHM pourraient en effet continuer, malgré la mise en examen de son PDG et les décisions de justice afférentes. « Depuis l'arrivée de Bernard Bensaid, l'argent ponctionné sous forme de conventions ou de prêts augmente », constate Joëlle Estivals.

Illustration : « En 2020, on a juste la convention de fourniture de support », détaille-t-elle. « En 2021, idem, mais en 2022, c'est le feu d'artifice ! On a les prêts, la convention de fourniture de support, la convention numérique et la convention de garantie de loyer. »



Les chiffres sont ainsi édifiants. De fait, précise Thierry Carron, délégué syndical FO, « l'UMG-GHM a obtenu en trois ans, grâce à la **garantie de financement "Covid"**, 21,5 millions d'euros [pour les années 2020, 2021 et 2022 cumulées]. Et, parallèlement, le groupe Avec nous a ponctionné plus de 12 millions d'euros. » Et ce, « sans réaliser aucun investissement », déplore le collectif.

Des prélèvements qui continuent malgré la suspension de la convention

Cette somme globale correspond à plusieurs prélèvements de natures différentes. D'abord, un total de 4,3 millions d'euros (depuis octobre 2020) au titre de la convention de prestation de services, dite « convention de services support », qui permet au groupe Avec de prélever 1 % du chiffre d'affaires annuel du GHM. Un arrangement « très vague » puisqu'il n'existe « aucune facture détaillée » justifiant ces montants, observe Thierry Carron, qui évoque des « prestations fictives ».

Suite au **procès intenté par le CSE**, la cour d'appel de Grenoble a pourtant suspendu cette convention, en juillet 2022. Mais le groupe Avec a continué à réaliser des prélèvements mensuels jusqu'en septembre 2022 inclus. Et depuis cette date, la société impose au GHM de « provisionner le montant de ces prélèvements pour pouvoir se les accaparer le moment venu », accuse le syndicaliste.



En janvier 2022, une convention de prestations de services numériques est entrée en vigueur. Initialement, ces services numériques – qui permettent par exemple de poser ses congés, de communiquer en interne ou d'accéder à **Google Workspace** – étaient inclus dans la convention de services support. Mais la signature du nouvel accord n'a pas modifié le taux de la première convention et a donc représenté un coût supplémentaire pour le GHM, évalué à environ 620 000 euros pour 2022.

Versement rétroactif et paiement anticipé pour le cautionnement

Le groupe Avec a également astreint le GHM à signer une convention de rémunération de cautionnement. Une conséquence **du rachat des murs de la clinique mutualiste, en octobre 2021, par Icade Santé** qui, dans son nouveau bail, a exigé que la société soit caution de son locataire. « Avec, en grande difficulté financière, se fait payer pour cautionner le GHM qui a toujours réglé ses loyers à temps », ironise le collectif.

Celui-ci s'étonne d'ailleurs que la période d'octobre 2021 à octobre 2022 ait été « payée de façon rétroactive alors que les loyers avaient déjà été versés ». Et en novembre 2022, un paiement anticipé a été effectué pour les douze mois à venir, bien que le versement soit censé être mensuel d'après les termes de la convention. Le tout (versement rétroactif plus paiement anticipé) représentant un total de plus de 720 000 euros.

Quatre prêts sur six auraient dû être remboursés au 31 décembre 2022. « Le groupe Avec doit donc 6,5 millions d'euros au GHM », s'indigne Thierry Carron. « Mais à ce jour, il n'existe aucun calendrier de remboursement. »

Enfin, six conventions de prêts de trésorerie au bénéfice de la mutuelle Doctocare ont été imposées au GHM de mars à octobre 2022, pour un total de 8 millions d'euros. Or, sur les six prêts, un seul a été remboursé (1,5 million d'euros en mai 2022) tandis que quatre d'entre eux auraient dû l'être au 31 décembre 2022 et ne l'ont toujours pas été.

« Il y a donc 6,5 millions d'euros dehors, que le groupe Avec doit au GHM et qui sont immédiatement exigibles », s'indigne Thierry Carron. « Mais à ce jour, il n'existe aucun calendrier de remboursement défini. » Et au vu de la situation financière précaire de la société, « le remboursement de ces prêts n'est pas assuré », s'inquiètent le collectif d'usagers et FO.



Ceux-ci expriment en outre une « crainte » majeure. « En 2023, est-ce qu'ils ne vont pas continuer à nous prendre 2,6 millions d'euros dans le cadre des deux premières conventions (le cautionnement étant déjà "pris") ? », s'interroge le délégué syndical FO. « L'inquiétude du commissaire aux comptes, c'est qu'en 2023, il y ait une cessation de paiement pour le GHM », redoute Joëlle Estivals.

Des procédures judiciaires aux « délais trop longs »

Avec ces plus de 12 millions d'euros en moins dans la trésorerie, le GHM se retrouve en effet « en danger », estime les opposants au groupe Avec. Car cela « empêche les investissements indispensables à la bonne marche des cliniques », ajoutent-ils, contestant le principe même de ces prélèvements. À savoir « de l'argent public qui remonte vers un groupe privé à but lucratif ».

Pour le collectif, la situation est d'autant plus grave que les différents recours judiciaires sont tous en *stand-by*. La procédure pénale, faisant suite à [la plainte contre X déposée en juin 2022 par FO et la CGT](#), ne sera ainsi jugée que dans cinq ans (appel compris). Quant à la procédure civile « au fond », engagée par la Ville de Grenoble, la Métropole, les syndicats et les usagers depuis avril 2022, la date n'est pas fixée. « Nos adversaires utilisent tous les moyens pour retarder l'audience », accuse Hervé Derriennic.

« Ces délais sont trop longs », poursuit-il. « Le GHM court de grands risques à rester entre les mains du groupe Avec. » Lequel « pourrait d'ailleurs être en cessation de paiement dans les prochains mois, ses dettes étant astronomiques dans toutes ses activités », avertit le secrétaire de l'union de quartier.

« La nomination d'un administrateur provisoire est indispensable »

Thierry Carron réitère donc sa « demande de mise sous tutelle » de l'établissement, [déjà formulée par FO en début d'année 2023](#). Ceci afin de « ne pas être sous le joug d'Avec, pour qu'il ne prenne plus d'argent » au GHM. « La nomination d'un administrateur provisoire est indispensable », corrobore Hervé Derriennic. Une démarche qui peut se faire de deux façons.



Hervé Derriennic, secrétaire de l'union de quartier Berriat (ici lors d'un rassemblement devant le GHM), réaffirme la demande du collectif d'une nomination d'un administrateur provisoire. © Joël Kermabon - Place Grénet

Tout d'abord sur décision du ministère de la Santé et de l'Agence régionale de santé (ARS). La Métropole et la Ville de Grenoble, ainsi que plusieurs élus du Département, ont d'ailleurs écrit au ministre de la Santé François Braun à ce sujet, ces derniers jours. Et le collectif espère que le changement de directeur général de l'ARS, prévu à la fin du mois de février 2023, permettra d'enclencher enfin cette nomination.



La seconde option est une décision de justice. « Nous avons déjà conduit une action en référé mais le tribunal n'a pas voulu trancher », déplore Hervé Derriennic, en référence à l'ordonnance rendue le 10 novembre 2021. Celui-ci l'assure pourtant, « un nouveau référé est sérieusement envisagé. Et nous renouvelerons notre demande de nomination d'un administrateur provisoire. »

« L'ARS se défile mais elle pourrait considérer que la disparition d'un certain nombre de sommes met en péril la santé des patients. »

Pour le collectif, il y a en tout cas urgence. Thierry Carron pointe ainsi « des conditions de travail qui se dégradent pour les salariés et donc pour les patients ». Le délégué syndical FO cite alors, pêle-mêle, « des portes pas réparées au bloc opératoire, des interventions annulées, des ascenseurs en panne », ou encore la « politique de zéro remplacement ». Et ce, même si « les salariés se battent pour faire correctement leur travail », souligne Joëlle Estivals.



Joëlle Estivals, ancienne sage-femme et membre du Collectif des usagers du GHM. © Anissa Duport-Levanti - Place Grénet

Quoiqu'il en soit, les conditions semblent réunies pour une intervention des autorités sanitaires, estiment syndicats et usagers. « L'ARS se défile mais elle pourrait considérer que la disparition d'un certain nombre de sommes met en péril la santé des patients », soutient ainsi Bruno de Lescure. « Quand elle veut, elle peut, et quand elle ne veut pas, elle ne peut pas. La vraie question, c'est "que font les pouvoirs politiques ?" »



Auteur

Manuel Pavard

Tags : Avec Bernard Bensaid Collectif des usagers des cliniques mutualistes

FO GHM Groupe Avec Groupe hospitalier mutualiste Pascal Bonafini

Paul de Rosen Thierry Carron UMG-GHM

Union de quartier Berriat Saint Bruno Europele

Laisser un commentaire

Connecté-e en tant que Guy TUSCHER. Modifier votre profil. Se déconnecter ? Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Commentaire *

Empty text box for user comment.

Je souhaite rester informé(e) des articles publiés sur Place Gre'net via la newsletter hebdomadaire. Je pourrai me désinscrire à tout instant.

Laisser un commentaire

A lire aussi sur Place Gre'net



GHM de Grenoble : la Métropole vote un vœu au gouvernement, à l'ARS et aux mutuelles sur fond de changement de direction

FOCUS - Le conseil métropolitain a adopté à l'unanimité, vendredi 3 février 2023, un vœu sur le Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble (GHM). Celui-ci fait Lire plus

Newsletter (gratuite et sans engagement)

S'abonner

Devenir annonceur



GHM : Bernard Bensaid, président du groupe Avec, placé en garde à vue pour « prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics »

FLASH INFO - Le parquet de Grenoble annonce, par voie de communiqué, que Bernard Bensaid, président directeur général du groupe Avec (anciennement Doctegestio), société reprenueuse Lire plus



Rassemblement joyeux devant le GHM de Grenoble, sur fond de garde à vue du président du groupe Avec

FOCUS - Le (nouveau) rassemblement devant le GHM de Grenoble lundi 9 janvier 2023 qui devait marquer une 'journée de deuil'... a pris des teintes Lire plus



Force ouvrière appelle à un nouveau rassemblement devant le GHM le 9 janvier 2023... et demande sa « mise sous tutelle »

FLASH INFO - Le syndicat Force ouvrière du Groupement hospitalier mutualiste (GHM) de Grenoble appelle à un (nouveau) rassemblement devant l'établissement lundi 9 janvier 2023. [Lire plus](#)



Grenoble : débrayage des salariés du GHM, inquiets de la déstabilisation financière de leur outil de travail par le groupe Avec

REPORTAGE - Plusieurs dizaines de salariés du Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble ont débrayé ce mercredi 26 octobre 2022 entre 13 et 14 heures. En [Lire plus](#)

PRÉCÉDENT

◀ **Le Mouvement de la paix appelle au rassemblement pour la paix en Ukraine à Grenoble samedi 25 février**

